

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 25 (1934)

Artikel: Conférence des chefs de Départements de l'instruction publique de la Suisse romande

Autor: A. D.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-112167>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conférence des chefs de Départements de l'instruction publique de la Suisse romande.

La Conférence s'est réunie, le 13 juin 1934, à *Lugano*, sous la présidence de M. le Conseiller d'Etat Perret (Lausanne), président. Sur rapport de M. L. Jaccard, chef de service et rédacteur, l'assemblée adopta les comptes et le budget de l'*Annuaire de l'Instruction publique*. Elle entendit ensuite un rapport substantiel de M. Atzenwiler, directeur de l'enseignement primaire à Genève, sur les *essais d'émissions radio-scolaires* qui ont eu lieu en Suisse romande, du mois de janvier au mois de mai 1934, sous le contrôle de la commission régionale romande et en collaboration avec la commission des chefs de services désignée l'année dernière par la conférence. Les résultats peuvent être considérés comme satisfaisants. Après une discussion approfondie, il a été décidé de continuer les essais l'hiver prochain, sous la direction d'une commission unique, où tous les cantons romands seront représentés.

La nouvelle loi scolaire genevoise ayant obligé le canton de Genève à dénoncer la *Convention intercantonale de 1907*, cette question avait été mise à l'ordre du jour ; mais, vu l'absence de M. le Conseiller d'Etat Rudolf (Berne), la discussion en est renvoyée à l'année prochaine. Il en est de même de l'étude des *Systèmes d'écriture*.

Un échange de vues fait ressortir à nouveau la nécessité de transmettre régulièrement les *livrets scolaires des élèves* qui changent de domicile d'un canton à l'autre, et l'utilité qu'il y aurait à relever sur une page ad hoc l'ensemble de la scolarité de l'élève, quand il change de livret.

Dans une séance spéciale, présidée par M. le Conseiller d'Etat Borel (Neuchâtel), la Conférence approuva les comptes et le budget du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, ainsi que le rapport de M. le professeur Gauchat, rédacteur en chef. Elle désigna M. Gustave Amweg, professeur à Porrentruy, comme membre de la Commission philologique du Glossaire, en remplacement de M. Virgile Rossel, décédé.

A. D.